

Horaires

Lundi

17h	-	18h15	POUSSINS / PUPILLES
18h30	-	20h	BENJAMINS / MINIMES
20h	-	22h	ADULTES DEBUTANTS / CADETS / JUNIORS / SENIORS / VETERANS

Mercredi

16h	-	17h	BABY ESCRIME (sous réserve de 4 inscriptions minimum)
17h	-	18h	ENFANTS DEBUTANTS (POUSSINETS / POUSSINS)
18h	-	19h	ENFANTS DEBUTANTS (PUPILLES / BENJAMINS)
17h	-	18h15	POUSSINS / PUPILLES
18h30	-	20h	BENJAMINS / MINIMES
20h	-	22h	CADETS / JUNIORS / SENIORS / VETERANS

Samedi

13h30	-	14h30	BABY ESCRIME (sous réserve de 4 inscriptions minimum)
14h	-	15h	ENFANTS DEBUTANTS / POUSSINETS
15h	-	16h30	POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
16h30	-	19h	LEÇONS D'ESCRIME ACADEMIQUE

Rappel des catégories :

(Pour information entre parenthèses, la nouvelle répartition des catégories d'âge en compétition)

Catégorie	Année de Naissance
Baby Escrime	2020 – 2019
Poussinets (M7)	2018
Poussins (M9)	2017 – 2016
Pupilles (M11)	2015 – 2014
Benjamins (M13)	2013 – 2012
Minimes (M15)	2011 – 2010
Cadets (M17)	2009 – 2008
Juniors (M20)	2007 – 2005
Seniors	2004 – 1986
Vétérans	1985 et avant

RESERVE A L'ADMINISTRATION

<input type="checkbox"/> SECRETARIAT	<input type="checkbox"/> TRESORIER	<input type="checkbox"/> FFE (ADHESION)

Bulletin d'inscription à remettre au CEA Saison 2024 - 2025

TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE

NOM DU TIREUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE (VILLE / CP) :

NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE 1 : TELEPHONE 2 :

ADRESSE E-MAIL 1 : ADRESSE E-MAIL 2 :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

PASSEPORT COMPETITIONS (6€) : OUI NON (Uniquement pour les 15 ans et plus)

JE CERTIFIE AVOIR REPONDU NON A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE MEDICAL

OUI NON

Pour toutes personnes ayant répondu **OUI** à au moins une des questions de l'auto-attestation de santé, pour sa première adhésion à la FFE, de moins de 40 ans***, merci de fournir un **Certificat Médical de Moins de 3 ans**

DROIT A L'IMAGE : Je soussigné(e),
 autorise n'autorise pas

le Cercle d'Escrime d'Asnières à filmer ou photographier le tireur identifié ci-dessus (moi-même / mon enfant mineur*) dans le cadre des activités de l'association, et à utiliser ces images à des fins de présentation, d'exposition, de publication sur le site internet et les réseaux sociaux du CEA**.

Fait le Signature :

* Rayer la mention inutile

** Le Cercle d'Escrime d'Asnières s'engage à utiliser ces images uniquement dans un but non lucratif, et à ne pas les céder à des tiers.

Le Cercle d'Escrime d'Asnières s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles du tireur et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « Cercle d'Escrime d'Asnières » et à la Fédération Française d'Escrime.

Le tireur ou son représentant donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande auprès du CEA.

*** Apres 65 ans, Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin.

Photo

Catégorie	Cotisation annuelle
Baby Escrime	216 €
Enfants avant 16 ans	300 €
Jeunes à partir de 16 ans et adultes	321 €
Passeport Compétition (à partir de M15)	+ 6 €

+10 % pour les non-Asniérois

Ces tarifs incluent :

- L'inscription pour 1 ou 2 cours par semaine (selon la catégorie)
- La licence et l'assurance souscrites auprès de la Fédération Française d'Escrime
- La première casse de matériel
- Le prêt du matériel conformément à l'article 6 du règlement interne

Article 6 du règlement du Cercle d'Escrime d'Asnières :

[...] Le tireur s'engage à fournir le matériel suivant pour la pratique courante de l'escrime hors compétitions :

Age	1ère année	2ème année	3ème année
moins de 16 ans	<ul style="list-style-type: none"> • un survêtement • une paire de baskets à semelles blanches • un gant d'escrime • un fil de corps si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • une arme électrique • un masque d'escrime • un fil de corps 	<ul style="list-style-type: none"> • une veste d'escrime • une culotte d'escrime
plus de 16 ans	<ul style="list-style-type: none"> • un fil de corps • un gant d'escrime • une arme électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • un masque d'escrime • une sous-cuirasse d'escrime 	<ul style="list-style-type: none"> • une veste d'escrime • une culotte d'escrime

ENGAGEMENT (À REMPLIR PAR LE CLUB)

JOUR ET HEURE :

(paiement en trois fois possible, les trois premiers mois - ne pas antidater les chèques)

MONTANT DE LA COTISATION : €

Chèques	Espèces	Pass+	Pass'Sport
Chèque 1 : Montant : € N° de Chq.....	Montant : €	Date :/..../..... Montant : €	Date :/..../..... Montant : €
Chèque 2 : Montant : € N° de Chq.....		Date :/..../..... Remboursé : €	Date :/..../..... Remboursé : €
Chèque 3 : Montant : € N° de Chq.....			



Cercle d'Escrime d'Asnières

91, boulevard Voltaire 92600 Asnières sur Seine
Mail : asnieres.escrime@gmail.com Tél : 01 47 33 37 52

Saison 2024 - 2025

Une Salle d'Armes de 10 pistes à votre disposition

**Complexe Sportif Laura Flessel
91, bd Voltaire
92600 Asnières sur Seine**

M13
Gabriel Péri



C.E.A

Maîtres d'Armes

Maître Ndeye Binta DIONGUE
Maître Aignan POURET
Maître Ricardo DRON

Initiateur Aurélien REYNAUD

Rejoignez-nous sur le site du C.E.A. : www.asnieres-escrime.fr